

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion mercredi 7 octobre 2015 – MJC Jean Cocteau

Plaine de Saythe/Bel Air



LISE BOIRIVENT,  
coprésidente habitante



MICHEL VILLARD,  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Parc Mandela** : quelques conseillers font part de leur exaspération de voir régulièrement circuler des deux roues motorisées à vive allure dans cet espace naturel. Les riverains se plaignent des risques d'accidents pour les usagers du parc et des nuisances occasionnées par cette circulation

Le policier municipal revient sur le dispositif de surveillance renforcé qui a été mis en place sur le parc cet été : les passages y compris pédestres ont été renforcés ; plusieurs motos ont pu être saisies sans engager de poursuite des contrevenants. Il est confirmé que le projet d'aménagement du futur parc Nelson Mandela intégrera bien des équipements à chaque entrée pour empêcher les deux roues motorisées de pénétrer à l'intérieur du parc. L'utilisation de pétards a posé encore des problèmes cet été. Le policier municipal rappelle que leur vente est interdite et répréhensible. Les commerçants sédentaires et non sédentaires sont bien informés de cette disposition et la police municipale veille à son respect. La difficulté est qu'il est possible d'acheter des pétards sur des sites internet, ce dont ne se privent pas quelques personnes

• **Rue Colette** : des riverains signalent une voiture ventouse.

• **Devant le collège** : des habitants se plaignent du stationnement gênant.

Il est précisé que la police municipale a vu ses effectifs et moyens d'intervention augmentés ce qui lui permet d'être davantage réactive lorsque des faits lui sont signalés. Pour mémoire, le numéro de téléphone de la police municipale est le 04 78 20 00 95

### ➤ Retour d'information sur la saison estivale au fort et l'utilisation des barbecues et du complexe Pierre Mendès France

L'autorisation de faire des barbecues dans le parc du Fort a été reconduite cette année. Le policier municipal indique qu'il n'y a eu que quatre rappels à l'ordre durant la saison ; le bilan est donc positif.

Quant au site du complexe sportif Pierre Mendès France, une seule intervention significative est à noter.

### ➤ Point d'étape sur la démarche « dé clic' propreté »

Le travail d'élaboration de la charte commencé il y a plus d'un an par des membres des conseils de quartier Plaine de Saythe/Bel Air et Centre-Ville/Gare/Garibaldi est en phase de finalisation. La charte a été présentée à tous les co-présidents le 13 octobre. Les engagements prévus concernent trois collèges : les collectivités Ville et Métropole, les commerçants et les usagers. L'adoption de la charte a fait l'objet d'une proposition de rapport inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 29 octobre. La signature officielle est programmée le 10 novembre. Seront invités les représentants des commerçants, de la Métropole, les élus et l'ensemble des conseillers de quartier. Une campagne de communication accompagne le lancement de cette charte. Tous les partenaires s'accordent à reconnaître que l'adoption de cette charte n'est pas une fin en soi mais bien le

début d'une démarche volontaire de toutes les parties prenantes. Des conseillers de quartier seront sollicités pour assurer le suivi de la mise en œuvre de cette action.

### ➤ Questions de propreté aux abords du centre commercial Bel Air 1 et dans la ville.

Une balayeuse de la Métropole passe chaque matin devant les commerces. En revanche, il est précisé que la partie supérieure du parvis relève de la responsabilité d'Est Métropole Habitat. Monsieur le Maire et la direction de la subdivision propreté du Grand Lyon ont adressé des courriers à un commerçant pour lui rappeler les règles d'hygiène et ses obligations en termes de collecte des déchets.

### ➤ Groupe de travail sur l'utilisation de l'esplanade située entre la MJC et le tramway (marché, terrain de jeu de boules, ...) : compte rendu de la réunion du 3 septembre.

Plusieurs réflexions sont engagées. Le coprésident élu indique que la piste d'un marché sur cet espace ne semble pas très opportune compte tenu de l'existence de trois marchés hebdomadaires sur Saint-Priest. De plus, l'installation d'un marché nécessite des toilettes publiques, des points d'eau, un réseau d'assainissement, un revêtement de sol facile à nettoyer, autant d'aménagements et d'équipements urbains qui n'existent pas aujourd'hui. Les réflexions s'orienteraient plutôt vers un aménagement assez simple de cet espace pour donner envie aux habitants de se le réapproprier : un travail sur le revêtement du sol, la mise en place de mobilier urbain avec des bancs plus adaptés, des corbeilles de propreté supplémentaires seraient nécessaires. Des propositions seront adressées à la Métropole.

## ➤ Groupe de travail aménagement du parc Mandela : compte-rendu des rencontres et perspectives

Le chargé de mission de la Ville travaillant sur le projet a fait un point d'étape sur son avancement avec les conseillers de quartier Plaine de Saythe/Bel Air et Centre-Ville/Gare/Garibaldi. Il est précisé que les échanges avec la Métropole ont permis de définir un périmètre sécurisé indiquant à la Ville la zone qui pourrait être aménagée. Celle-ci prendrait en compte les zones périphériques qu'il serait préférable de neutraliser en fonction de l'évolution de certaines fonctions urbaines (besoins potentiels d'extension des abords du collège, du lycée, etc.). Un plan sera communiqué au conseil de quartier. La concertation se poursuivra fin 2015-début 2016.

## ➤ Point d'actualité sur le projet Mansart Farrère

Le projet de requalification du secteur Mansart Farrère, classé priorité n°1 pour la Ville, a été voté à la Programmation Pluriannuelle des Investissements de la Métropole, le 6 juillet dernier. Le projet va entrer dans une phase plus active avec reprise des études. La Métropole, la Ville et Est Métropole Habitat prévoient de mettre en commun des moyens financiers pour concerter / informer / communiquer sur ce projet. EMH a bien avancé sur le relogement des locataires de l'allée n°11 en vue d'une démolition mi 2016. Le traitement des voiries et des espaces publics est une préoccupation majeure des habitants ; il conviendra notamment de rappeler les dispositions qui seront prises pour que la nouvelle liaison reliant le secteur de Barbusse à la rue de l'Égalité ne devienne pas une rue servant de shunt.

## ➤ Animations Fête des lumières et participation du conseil de quartier

Un projet commun entre Est Métropole Habitat, la Maison des Jeunes et de la Culture Jean Cocteau, le Centre Social Louis Braille et le Conseil de Quartier est en train de prendre forme autour de l'action «Street Art»

portée par la MJC. Une déambulation sera proposée aux participants afin de découvrir les fresques réalisées sur le plateau de Bel Air. Cette balade se terminera vers le restaurant scolaire du Lycée Condorcet où seront servis une soupe aux choux, du chocolat chaud et autres friandises. Pendant tout le parcours, une animation musicale rythmera le défilé.

## ➤ Demande de travaux de réfection de l'ancienne route d'Heyrieux

Une visite de terrain sera organisée pour repérer en présence de la Métropole les nombreux nids de poule à reboucher et autres petites interventions à envisager pour améliorer la circulation.

## ➤ Tableau de bord : retour sur la réunion inter quartiers du 11 septembre 2015 et questions en cours

Le tableau de bord est un outil de recensement des demandes des conseillers. 230 demandes environ ont été traitées ces douze derniers mois. Les conseillers de quartier référents du tableau de bord dans chaque quartier se sont retrouvés en mairie pour partager leurs visions quant à l'évolution de ce tableau. Le service informatique de la Ville sera le maître d'œuvre des modifications à apporter. Trois personnes au sein du conseil de quartier se portent volontaires pour faire vivre ce tableau de bord et être référentes pour l'ensemble des conseillers.

## ➤ Rencontre du Conseil de quartier avec des représentants d'Est Métropole Habitat

Pour préparer l'assemblée de quartier et faire le point sur les doléances transmises aux conseillers par les locataires d'EMH, une réunion de travail aura lieu prochainement avec des représentants du bailleur.

## ➤ Informations Mairie

• **Calendrier des assemblées de quartier 2015:**  
**l'assemblée de quartier pour le secteur Bel Air**

**Plaine de Saythe se tiendra le 23 novembre à 18h30 à la MJC.** Comme les années passées, l'assemblée se déroulera en trois temps : revue des projets portés par les conseillers au cours de l'année écoulée, échanges entre la salle et Monsieur le Maire accompagné des élus, buffet pour prolonger ce temps de convivialité. L'an dernier, 135 personnes ont participé à l'assemblée de quartier.

• **Jardins de poche : nouveaux projets dans le quartier :** suite à la balade à vélo autour des jardins de poche organisée le 20 juin dernier, trois nouveaux projets émergent dont les plus avancés sont situés à Bel Air 3 et sur la rue Henri Barbusse. Les plantations auront lieu courant novembre.

## ? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

• **Croisement des rues Claude Farrère et Égalité :** le conseil de quartier se félicite des aménagements qui ont été mis en place afin d'améliorer la sortie des véhicules de la copropriété Plaine de Saythe. Il est demandé que les bordures béton de l'îlot central soient peintes en blanc pour les rendre plus visibles.

• **Rue Martin Luther King :** une conseillère de quartier évoque les difficultés de stationnement suite aux divers incendies qui se sont déclarés dans le parking souterrain.

• **107, place Barbusse :** un riverain demande s'il est possible de poser une quille.

# VILLE DE SAINT-PIREST ▶

## Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier  
Tél. 04 72 23 49 40  
Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale  
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina  
69800 Saint Priest

## Le Conseil de quartier « Plaine de Saythe / Bel Air » c'est...

25 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ASSID Y., BARATTE JP, BELLISI M., **BINDHAT JB**, **BOIRIVENT L.**,  
BOURBON E., **CHETAIL F.**, **CORDIER J.**, DUBOS G., ESCUTENAIRE I., FODIL R.,  
GAUTIER B., GROS J.M., JANIN M., KACEM S., LEHLALI H., LEROY P.,  
**LORMIERES D.**, NYIRAMAKUBA V., **PIGNARRE M.**, ROUGERON S., **ROUSSEAU M.**,  
SAUZE M., **SCAVO A.**, THOMASSIN R.

